



Ordonnance de télécom CRTC 2009-382

Ottawa, le 25 juin 2009

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	265 265A	le 20 mai 2009 le 17 juin 2009	le 2 juillet 2009
Bell Canada	7201 7201A	le 20 mai 2009 le 17 juin 2009	le 2 juillet 2009

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>